

8 octobre 2019
Français
Original : anglais*

**Vingt-neuvième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

Lima, 7-11 octobre 2019

Projet de rapport

Rapporteuse : Soraya Carolina Cálix Ponce (Honduras)

Additif

**Application des recommandations adoptées à la vingt-huitième
Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte
contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

1. À sa 3^e séance, le 8 octobre 2019, la Réunion a examiné le point 4 de son ordre du jour, intitulé « Application des recommandations adoptées à la vingt-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes ». Elle était saisie d'un document (UNODC/HONLAC/29/4) établi par le Secrétariat à partir des renseignements fournis par les gouvernements en réponse à un questionnaire qui avait été adressé à tous les États membres des HONLEA, Amérique latine et Caraïbes. Ce document rendait compte des réponses que le Secrétariat avait reçues au 9 août 2019 des pays suivants : Argentine, Chili, Colombie, El Salvador, France, Honduras, Italie, Mexique, Paraguay et Portugal.

2. Le Secrétaire de la Réunion a fait une déclaration liminaire. Le représentant du Guatemala a expliqué que son gouvernement avait mis en œuvre les recommandations relatives au développement alternatif. Avec l'appui du Programme de coopération entre l'Amérique latine et l'Union européenne dans le domaine des politiques sur les drogues (COPOLAD), de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et de la Commission nationale pour le développement et pour un mode de vie exempt de drogues (DEVIDA), des progrès avaient été réalisés dans le domaine du développement alternatif intégré et durable, et un forum sur cette question avait été organisé au Guatemala en juillet 2019. Complétant les renseignements transmis au moyen du questionnaire, un délégué du Paraguay a notamment mentionné la formation dispensée par l'ONUDC ; la participation au Groupe Egmont, au Groupe d'action financière d'Amérique latine (GAFILAT), au Programme de communication aéroportuaire (AIRCOP) et au Programme mondial de contrôle des conteneurs dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues ; l'échange d'informations et de bonnes pratiques avec des pays comme le Brésil, les États-Unis d'Amérique et l'Argentine ;

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



et l'adoption d'un code de pratique volontaire pour le contrôle des précurseurs. Il a également précisé que son pays manquait de ressources à consacrer au développement alternatif et que la coopération internationale était nécessaire dans ce domaine.

3. La représentante du Pérou a indiqué que son gouvernement avait mis en œuvre toutes les recommandations. Parmi les mesures prises, elle a mentionné la participation à des programmes de formation au niveau régional, la constitution de commissions mixtes et la conclusion d'accords bilatéraux en vue de lutter contre le trafic de drogues. Le développement alternatif présentait un intérêt particulier pour les communautés des zones rurales, en ce qu'il visait à modifier le tissu socioéconomique des zones de production de la coca, réduisant la dépendance vis-à-vis des cultures illicites et favorisant l'économie licite. La représentante du Honduras a complété les renseignements fournis par l'intermédiaire du questionnaire, et expliqué que son pays avait besoin de recevoir une assistance technique et du matériel pour la manipulation et la destruction des substances saisies ainsi que pour le démantèlement des laboratoires. Le Code pénal de son pays n'incriminait pas les infractions liées aux technologies de l'information et il fallait procéder à un examen de la législation. Les avoirs saisis étaient utilisés pour appuyer la réduction de la demande de drogues et les opérations des services de détection et de répression. Pour compléter les renseignements fournis au moyen du questionnaire, la délégation du Mexique a notamment mentionné que son pays participait à différentes instances d'échange de données d'expérience sur les nouvelles tendances du trafic, à des mécanismes pratiques de coopération visant à prévenir le détournement de précurseurs et à des programmes de développement alternatif, y compris dans les zones urbaines. Le représentant de la République dominicaine a également précisé que son pays s'était conformé aux recommandations, y compris celles concernant les enquêtes sur les nouveaux modes opératoires du trafic de drogues et l'adoption de mesures de lutte contre la corruption. Il a également rendu compte de la collaboration avec les forces de sécurité italiennes dans le cadre d'enquêtes sur les activités criminelles sur le darknet.
